



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Absence de Louis Aliot lors de la visite de Christophe Castaner à Perpignan

Question écrite n° 14356

Texte de la question

M. Louis Aliot interroge M. le ministre de l'intérieur sur sa visite dans les Pyrénées-Orientales. Le ministre de l'intérieur s'est rendu dans les Pyrénées-Orientales le 12 novembre 2018, afin de faire un point sur les problématiques de défense et de politique migratoire. Député de la deuxième circonscription des Pyrénées-Orientales et membre de la commission de la défense, M. le député n'était pourtant pas invité contrairement tous les autres élus de la représentation nationale du département. Cela constitue un manque flagrant de courtoisie républicaine qui ne devrait malheureusement plus le surprendre. En l'écartant volontairement, le ministre a sciemment exclu tous les électeurs qui l'ont porté à la représentation nationale, parmi lesquels se trouvent certains des Français les plus inquiets face à l'immigration massive et incontrôlée que subit le pays. Au-delà de l'incorrection de Christophe Castaner qui méprise un membre de la représentation nationale, les actions de Christophe Castaner ont ceci d'indécent qu'elles se limitent à de pures postures dépourvues d'effets. En témoigne notamment la Loi asile et immigration qu'il a soutenue, dont une des mesures phares est la « réunification familiale » permettant notamment aux « mineurs isolés » - qui sont souvent majeurs dans les faits, ou dont l'âge peut difficilement être déterminé avec certitude -, de demander à faire venir leurs ascendants directs au premier degré. Les passeurs ont très bien compris l'astuce, envoyant désormais des mineurs ou des enfants seuls vers l'Europe afin qu'ils puissent bénéficier de la « réunification familiale ». Il serait important pour ses électeurs et les habitants des Pyrénées-Orientales de connaître les raisons qui ont poussé le ministère à ne pas l'informer du déplacement de Christophe Castaner dans le département.

Données clés

Auteur : [M. Louis Aliot](#)

Circonscription : Pyrénées-Orientales (2^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14356

Rubrique : Immigration

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [20 novembre 2018](#), page 10393

Question retirée le : 1^{er} septembre 2020 (Fin de mandat)